



Mise à jour : 28.06.2022

## TP Manager des risques

NIVEAU DE CERTIFICATION

VII

FAMILLE

Réglementaire / QHSSE

NIVEAU FRANÇAIS

I

CODE-ROME

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle  
H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels  
H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel  
M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

CODE NSF

340p Services à la collectivité (organisation, gestion)

## Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à conduire des projets, à apporter des solutions et à adopter une vision globale des risques et des crises. Le Manager des risques identifie les points de vulnérabilité d'une entreprise et évalue les risques encourus et leurs répercussions financières. Il conseille la direction sur les mesures à prendre, sensibilise le personnel et le forme à l'utilisation des systèmes de prévention. Plus spécifiquement, il participe à l'intégration des différentes dimensions de la maîtrise des risques dans l'approche intégrée Qualité Sécurité Environnement et dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

## Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Identifier, évaluer et prioriser les risques liés à l'activité d'une organisation
- Analyser et préconiser des solutions adaptées à la problématique de l'entreprise.
- Définir la stratégie de gestion et maîtrise des risques et opportunités d'une organisation en fonction de diagnostics multiples
- Décliner la stratégie en objectifs stratégiques et opérationnels puis en indicateurs et plans d'actions.
- Manager une équipe dédiée à son périmètre d'intervention
- Participer à la gestion des compétences avec la direction ou les RH
- Favoriser la transversalité et la coopération interservices par l'animation de réunions, de groupes de travail ou de formations.



- Procéder aux achats dont la sélection, la contractualisation, le suivi et l'évaluation des prestataires externes relèvent de son périmètre d'activité
- Etablir un budget relatif à son périmètre, le négocier et le suivre.
- Construire un système de management à partir de référentiels normatifs reconnus sur un plan international.
- Piloter un projet et construire les outils de pilotage correspondants
- Piloter le plan de maîtrise des risques et les actions correspondantes
- Planifier, suivre et évaluer des améliorations identifiées.
- Auditer les systèmes de management internes et externes d'une organisation
- Surveiller et mesurer les activités de son périmètre pour réagir en fonction des résultats observés.
- Contribuer à la compétitivité de l'organisation par la politique d'amélioration continue mise en œuvre
- Piloter les relations internes et externes avec les parties prenantes, dans le cadre de son périmètre d'activité, en utilisant les outils de communication adaptés et en prenant en compte les situations à risques.
- Anticiper le traitement opérationnel et communicationnel d'une situation de crise

## Voie d'accès

- ✓ Formation Initiale
- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue
- ✓ Candidature individuelle
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

## Organismes certificateur

- Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) Moulins-Vichy

## Métiers cibles

### RÉGLEMENTAIRE / QHSSE

- Spécialiste de la sécurité des procédés/des risques industriels H/F
- Responsable sécurité / sûreté industrielle H/F